

C'est dans les appartemens dorés qu'on va prendre les airs du monde; mais le sage en apprend les mystères dans la chaumière du pauvre.

Habit.—Que de gens peuvent dire avec Sédaine :

Ah ! mon habit, que je vous remercie !

Jeux de mots.—Conversation ordinaire de ceux qui ont plus de mots dans la tête que d'idées.

Nation.—M. Joly De Fleury, contrôleur-général, en 1781, disait à un de ses amis : "Vous parlez toujours de nation : il n'y a point de nation. Il faut dire le peuple, que nos plus anciens publicistes définissent, *peuple serf, corvéable et laillable à merci et miséricorde.*"

"Sais-tu mener en postillon," disait une dame à un garçon de sa ferme ?—"Oh qu'oui, madame," répond le rustaud, en ricanant ; "preuve de ça, c'est que c'est moi qui eut l'honneur de vous verser, l'année passée."

SONNET.

L'HOMME FORT.

Celui que la nature en sagesse féconde,
Doté d'une âme forte et d'un cœur généreux,
Inébranlable aux coups du sort capricieux,
Franchit comme un torrent cette scène du monde.

Que le ciel en courroux tonne, frappe, enfonde
Les divers éléments, qu'en un désert affreux
Se changent nos cités, nos palais fastueux ;
Il vit sur ces débris dans une paix profonde.

Il contemple sans crainte et d'un œil assuré,
Les fureurs d'un tyran ou d'un peuple égaré ;
Sa vertu lui suffit, il souffre sans murmure.

Planant sur l'avenir, il reste indifférent
Aux cris des factieux, à leur lâche imposture,
Et sans daigner le voir foule aux pieds le serpent.

AVIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMTÉ DE WASHINGTON.

Le Soussigné, Agent de cette Compagnie pour le District de Montréal, prend la liberté d'annoncer qu'il est maintenant prêt à faire la visite des lieux, à effectuer des assurances, et à exécuter les instructions ou commissions qu'on voudra bien lui confier, à la résidence de son père, à la Côte St. Paul, ou à celle de son frère, à la Rivière St. Pierre, et au Bureau de la Poste, à Montréal.

WM. EVANS Fils.

Côte St. Paul, 9 Août, 1850.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES,

OU

L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉ.

Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera punctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul, à Québec chez M. Th. Atkins, *Weighing-House*, quai d'Orléans, Village de St. Lin au Dr. Lassieraye.

Les personnes qui désiraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassieraye.

N. ST-ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE BELLE MAISON de 30 pieds sur 20, avec deux ailes à chaque bout de 30 pieds sur 22, en face de l'Eglise de Ste. Scholastique,—très propre au commerce qu'y exerce avec succès un marchand depuis plusieurs années; avec Hangars, Remise, Ecurie, au coin des rues St. Jacques et Ste. Scholastique. S'adresser par lettres affranchies au Propriétaire y résidant,

F. BONIN, P^{re}.

Ste. Scholastique, 18 Mars, 1850.

VERRERIE CANADIENNE.

PRES DE DEBARCADERE DE SNYDER, VAUDREUIL,

Etablie et conduite par MM. Boden & LeBert.

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur; Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et le vendront à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser au Propriétaire, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, rue Notre-Dame, Montréal.